

Le Devoir de philo
Peut-on défendre
Heidegger, lui qui aurait
été antisémite? Page B 6



Manon Cornellier sur
la course à la chefferie au
Bloc québécois Page B 4

Michel David sur le faux
dilemme de l'élection
dans Gouin Page B 3

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 FÉVRIER 2017

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

La « trahison » coûtera-t-elle des votes aux libéraux?

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire
à Ottawa

J eudi matin, le comédien Vincent Graton a résumé sur les ondes de Radio-Canada ce que bien des citoyens — et des lecteurs du *Devoir*, comme en fait foi le nombre élevé de lettres reçues portant sur le sujet — ont ressenti au lendemain de l'annonce par Ottawa de la promesse de réforme électorale était morte et enterrée. Comme d'autres électeurs progressistes, M. Graton avait voté pour le Parti libéral du Canada de Justin Trudeau en 2015 et il se sentait trahi.

« Des gens comme moi l'ont cru et sont allés cocher à côté de son nom en se disant: "Je fais un gros sacrifice, je vais au-delà de mes convictions parce que, dans le prochain mandat, les petits partis seront respectés." Alors il vient nous chercher en joual vert. »

La veille, Karina Gould avait fait sa première sortie publique à titre de nouvelle ministre des Institutions démocratiques. Et c'était pour un enterrement de première. « *Changer le système électoral ne fait pas partie de mon mandat*, a déclaré M^{me} Gould. *Il est devenu évident que nous n'avons pas pu dégager le vaste consensus nécessaire pour effectuer un changement de cette ampleur.* »

Le gouvernement Trudeau modifiera donc les règles sur le financement électoral pour interdire les cocktails privés et affiner les déclarations de collectes de fonds, il évaluera l'imposition de nouveaux plafonds de dépenses aux partis politiques pendant et entre les campagnes électorales, et il mènera une étude sur la vulnérabilité du système électoral canadien aux cybermenaces. Mais il n'instaurera pas de nouveau mode de scrutin.

Le NPD, le Bloc québécois et le Parti vert sont immédiatement montés aux barricades. La chef Elizabeth May a été particulièrement affectée. Les larmes aux yeux, elle a prédit que des milliers d'électeurs comme Vincent Graton puniront les libéraux en 2019.

« Les jeunes qui sont venus au micro [lors des assemblées publiques] nous ont raconté la même histoire les uns après les autres: "J'ai fait du porte-à-porte et j'ai demandé aux gens de voter libéral. Je leur ai dit que nous devions nous débarrasser de Stephen Harper, que nous devions pour cela voter libéral et voter stratégiquement et que si on le faisait, ce serait la dernière fois qu'on aurait à voter stratégiquement parce que Justin Trudeau a promis que 2015 serait la dernière élection tenue en vertu du système uninominal à un tour." Ce sont ces gens qui doivent, j'en suis certaine, pleurer aujourd'hui, a relaté M^{me} May. [...] Ils seront si profondément déçus qu'ils n'iront pas voter la prochaine fois. »

La mesure du problème

Dans quelle mesure les électeurs progressistes se sont-ils rangés derrière la bannière libérale en 2015 spécifiquement à cause de la promesse de Justin Trudeau de faire en sorte que ce soit la dernière élection tenue en vertu du système actuel? Difficile à évaluer. Les libéraux ont obtenu 39,5% du vote, contre 18,9% en 2011 (leur pire score électoral des dernières décennies). Le NPD s'est effondré à 19,7%, contre 30,6% en 2011, tandis que le Parti vert a obtenu 3,4%, une baisse d'un demi-point de pourcentage.

Même au groupe Leadnow, qui fait campagne en permanence pour modifier le mode de scrutin au Canada, on avoue ne pas pouvoir mesurer le phénomène. « *Cela faisait partie d'un discours plus large*, estime Katelynn Northam, la directrice de la campagne. *Ils promettaient le changement et de faire de la politique différemment, et une partie de cela consistait à changer le système électoral.* » Selon elle, les promesses rompues des libéraux « *envers les autochtones, sur la question de l'exploitation des ressources naturelles* » et la réforme électorale feront en sorte « *que les électeurs dont le vote est décisif pour l'issue d'une élection [swing voters] seront beaucoup moins susceptibles de voter pour eux en 2019.* »

M^{me} Northam contredit cependant Elizabeth May. Son groupe n'a pas fait campagne pour les libéraux en 2015. Il a plutôt mené une campagne anti-Stephen Harper invitant les électeurs à voter pour le candidat le plus susceptible de défaire le conservateur: libéral dans certaines circonscriptions, néodémocrate dans d'autres.

Elle enrage de ce bris de promesse. « *Nous sommes fâchés et nous nous sentons trahis.* » Elle



Justin Trudeau avait promis de réformer le système électoral et que l'élection du 19 octobre 2015 (notre photo) serait la dernière tenue sous le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour.

« Ils promettaient le changement et de faire de la politique différemment, et une partie de cela consistait à changer le système électoral »

Katelynn Northam du groupe Leadnow, à propos des libéraux

continuera de militer pour la réforme parce qu'elle estime que le moment n'a jamais été aussi propice à une réforme démocratique dans un contexte de politiques extrêmes dans le monde. Ironiquement, c'est justement en faisant référence à cet extrémisme que Justin Trudeau a justifié sa décision cette semaine. « *Tenir un référendum qui divise ou augmenter le nombre de voix extrémistes à la Chambre des communes n'est pas dans l'intérêt [supérieur] du Canada.* »

Appui populaire, vraiment?

La question demeure: le rejet de cette promesse électorale — qui était limpide et sans ambiguïté — coûtera-t-il des votes au Parti libéral lors de l'élection de 2019? Si les sondages sont indicatifs de quoi que ce soit, on doit conclure que la réforme électorale reste un enjeu très

marginal qui intéresse seulement une frange très politisée et non représentative de l'électorat.

Au cours de l'été dernier, le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé a mené un vaste sondage auprès des Canadiens pour connaître leur satisfaction envers le gouvernement fédéral. Quelque 6016 personnes ont été interrogées (dont 1200 Québécois), pour une marge d'erreur de 1,3% 19 fois sur 20. Les questions ont porté sur une multitude d'enjeux, du traitement des vétérans à l'aide médicale à mourir en passant par l'économie, l'environnement et les prestations fiscales aux enfants.

À la question « *quel enjeu devrait recevoir le plus d'attention* », la représentation politique est arrivée en queue de peloton, avec 2% des voix.

VOIR PAGE B 2 : RÉFORME

RADICALISATION

La haine, cette bombe

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Comment en vient-on à vouloir éliminer les autres? « *Je me sentais une victime. J'avais été expulsé de l'école. J'habitais un logement de merde, avec des champignons dans la salle de bain. Le divan sentait le sperme de mes colocos qui s'étaient poussés avant d'avoir à payer le loyer... J'étais très seul dans ma tête.* »

Fondateur de la Fédération des Québécois de souche, un groupe d'extrême droite, puis animateur de réseaux sociaux radicaux dans cette mouvance, Maxime Fiset s'installe un jour à la table de son appartement misérable pour dessiner le détonateur d'une bombe.

« *J'étais dans mes idées noires. J'avais décidé de dessiner un détonateur, un "plasting cap". J'ai fait le plan. Quelques jours plus tard, j'ai réalisé que j'en étais à faire des plans pour tuer du monde, selon la logique d'une guerre civile sainte, selon la croyance qu'il faut un coup d'éclat pour la déclencher.* »

Parmi ses lectures de l'époque, les romans d'anticipation de William Pierce, un idéologue d'extrême droite américain qui en appelle à la suprématie des Blancs. « *C'étaient mes livres préférés.* »

Un Timothy McVeigh trouvera dans ces livres l'inspiration pour faire sauter un édifice fédéral à Oklahoma City: 168 morts. Dylann Roof, le jeune suprémaciste blanc qui est entré dans une église pour y tuer des Noirs, en reprenait l'idée: combattre violemment « *le système* », au nom de la suprématie d'un monde blanc, afin de créer une onde de choc. Son bilan: neuf morts.

Dans ses livres, Pierce soutient qu'un attentat peut entraîner un basculement général, à la manière d'un jeu de dominos.

Martin Fiset est passé à autre chose. Presque par hasard. Il trouve du travail. Son temps est soudain occupé à autre chose qu'à ruminer ses idées noires. Plus d'argent lui permet d'obtenir de meilleures conditions de vie, de moduler sa perspective sur le monde, de renouer avec sa famille.

Sans chef

Où en sommes-nous après une semaine à pleurer les morts de Sainte-Foy? « *On a atteint un point de rupture* », affirme de sa voix posée Pierre Anctil, historien à l'Université d'Ottawa et spécialiste des communautés culturelles. « *Les gens sont naïfs de croire qu'il s'agit de quelque chose de contextuel. Il y a là quelque chose de plus profond.* »

Bien sûr, la haine que distillent les courants de la droite extrême n'est pas nouvelle, plaide l'historien Francis Langlois. « *Aux États-Unis, dans un phénomène de rejet de l'État, on a vu fleurir depuis un moment, au nom de l'individu qui se veut souverain, une multitude de groupes haineux. On trouve là-dedans une composante identitaire qui s'attache à la promotion d'un idéal de pureté raciale, de suprématie.* »

On assiste aujourd'hui à la montée de courants radicaux en apparence sans chef, explique Francis Langlois, historien attaché à la Chaire Raoul-Dandurand. La tendance est à l'individualisme dans le terrorisme de droite en Amérique. « *C'est la montée des loups. Des individus prennent en main une idéologie, sans relever, comme par le passé, d'une organisation centrale.* » En quelque sorte, le centre de ces mouvements idéologiques se trouve désormais partout. « *C'est ce que les Américains radicaux appellent la résistance sans chef.* »

« *Longtemps, ils ont utilisé les bombes. Les incendies aussi.* » Mais la tendance est à l'action individuelle armée, dit Langlois. « *Les armes sont beaucoup plus accessibles et plus performantes aujourd'hui, ce qui se combine parfaitement à l'action en solitaire. La donne a changé.* »

Des courants, un fleuve

« *Il existe bien sûr des courants haineux différents. Mais jusqu'à un certain point, les formes de haine en arrivent à communiquer entre elles* », explique Pierre Anctil. Plusieurs courants augmentent la force d'un fleuve de haines. Sans compter que « *la haine mute rapidement* ». Selon les époques, la haine frappe un groupe, puis l'autre.

VOIR PAGE B 3 : HAINE

Lire aussi • Le texte de L'Agenda sur le documentaire *T'es où, Youssef?* portant sur le recrutement des jeunes djihadistes Page G 1

PERSPECTIVES

La fin précipitée du monde ancien

JULIEN TOURREILLE



Chantre de «*l'Amérique en premier*», redoutable négociateur autoproclamé, le président Trump affirme que les États-Unis ne se feront plus avoir par des interlocuteurs étrangers plus habiles. L'OTAN, l'ALENA, l'entente sur le nucléaire iranien, le PTP ou encore l'aide consentie à l'Australie pour accueillir des réfugiés sont ainsi dénoncés comme autant d'accords calamiteux noués par une série remarquable de présidents incompétents.

Si les qualités individuelles et les relations interpersonnelles sont des atouts non négligeables, l'élément clé dans toute négociation internationale demeure la puissance relative des différentes parties prenantes. En la matière, les États-Unis mirent à profit une position exceptionnellement avantageuse pour établir, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'architecture du système international contemporain.

L'impossible meilleur «deal»

L'Europe et l'Asie étaient en effet économiquement et militairement dévastées. Les pays en développement, tout particulièrement en Afrique, étaient encore sous domination coloniale. L'URSS représentait rapidement une menace qui poussa les États n'adhérant pas à son idéologie à se tourner vers la puissance américaine. Dans ce contexte, Washington fut en mesure, au cours des années 1940 et 1950, de créer l'ONU, de nouer des alliances (l'OTAN avec l'Europe de l'Ouest et l'ANZUS avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande), lui permettant d'avoir une influence certaine sur les politiques de défense des alliés et d'établir les règles de la finance, des relations monétaires et du commerce à l'échelle internationale.

Trump n'est pas le premier président américain à estimer que les institutions liant les États-Unis au reste du monde nécessitent quelques ajustements ou soient tout simplement ignorées. Nixon ébranla le système de Bretton Woods en suspendant la convertibilité or du dollar en 1971. Bill Clinton et George W. Bush contournèrent l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU pour intervenir militairement au Kosovo et en Irak. W. Bush rejeta le protocole de Kyoto et retira les États-Unis du traité de Rome instituant la Cour pénale internationale.

Altérer profondément l'ordre international comme semble vouloir le faire Donald Trump est une lubie dangereuse qui repose sur des présupposés foncièrement erronés. Certes, le fonctionnement des organisations internationales, en premier lieu de l'ONU, peut être amélioré. Les effets négatifs de la mondialisation, notamment sur l'emploi, doivent être mieux appréhendés. Les alliés européens comme asiatiques ont les moyens de contribuer davantage à la défense commune. Il n'en demeure pas moins que les États-Unis bénéficient depuis plus de 70 ans d'une situation incontestablement plus avantageuse et bénéfique.

L'administration Trump pourrait-elle tirer profit d'une position dominante pour négocier de meilleures ententes qu'au milieu des années 1940? Une telle idée est ridicule tant la puissance relative des États-Unis sur la scène internationale est aujourd'hui moins grande. Les États-Unis disposaient en 1945 de près de 40% des capacités globales (militaires, économiques, démographiques). Depuis le début des années 1990, leur part oscille autour des 15%.

L'aliénation des alliés

Par ailleurs, s'il est vrai qu'aucune grande puissance ne rivalise avec les États-Unis, les ressources économiques et militaires apparaissent plus diffusées qu'elles ne l'étaient en 1945. Les enjeux de sécurité sont plus complexes. La Chine n'est certes pas encore l'égal militaire des États-Unis. Elle déploie néanmoins une stratégie résolue d'influence, alliant coercition (notamment en mer de Chine du Sud) et séduction avec une politique d'aide au développement et d'échanges commerciaux en Afrique, en Asie, et en Amérique latine. La Russie dispose toujours d'une capacité de nuisance, comme en témoigne la situation en Ukraine.

Alors que la scène internationale est chaotique, le président Trump semble s'attacher, depuis les deux semaines qu'il est à la Maison-Blanche, à s'aliéner les alliés traditionnels des États-Unis. L'Union européenne est minée par le Brexit et est en proie à l'incertitude dans l'attente des élections de cette année en France et en Allemagne. Or, Trump n'a rien trouvé de mieux que de fragiliser encore plus l'allié le plus solide des États-Unis en accueillant à bras ouverts la première ministre britannique et en dénonçant les performances allemandes en matière d'exportation. Sa volonté d'ériger un mur à la frontière mexicaine ouvre la porte à une inutile querelle de voisinage dans une Amérique du Nord traditionnellement paisible. L'Australie est un des partenaires les plus fidèles des aventures militaires américaines, depuis la Corée jusqu'à l'Irak, en passant par le Vietnam et l'Afghanistan. Son premier ministre a pourtant eu droit aux vociférations et élucubrations de l'hôte de la Maison-Blanche.

Rex Tillerson et John Mattis, respectivement secrétaires d'État et à la Défense, ont démontré au cours de leurs auditions devant le Sénat qu'ils comprennent plutôt bien les subtilités de l'environnement international contemporain. Il n'est pourtant pas acquis qu'ils auront l'attention nécessaire pour éviter que Trump ne précipite la fin d'un monde ancien qui a si bien servi les États-Unis.

DROITE FRANÇAISE

François Fillon fait durer le suspense

Partira-t-il? L'affaire s'annonce comme un des plus grands carambolages politiques de la V^e République.

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Aura-t-il renoncé au moment où vous lirez ces lignes? Telle est l'angoisse des journalistes qui écrivent sur la tempête politique qui secoue le candidat de la droite aux élections présidentielles. Celui qui en était jusque-là le favori, François Fillon, a demandé à son camp de lui accorder deux semaines. Deux petites semaines pour tenter de faire face à la tempête en espérant un classement rapide de l'affaire. Mais à Paris, personne ne doute que ses jours sont comptés.

À 11 semaines du premier tour de l'élection présidentielle, l'affaire Fillon pourrait bientôt entrer dans l'histoire comme un des plus grands carambolages politiques de la V^e République. Et elle pourrait radicalement changer la donne du scrutin. Ce que l'on surnomme le «Penelopegate» fait peser sur le candidat une pression de plus en plus intenable. Depuis une semaine, François Fillon est accusé d'avoir rémunéré son épouse pendant une dizaine d'années pour un emploi fictif d'assistante parlementaire qui lui aurait assuré un revenu de 900 000 euros. Il a aussi embauché ses enfants pendant de courtes périodes. Réagissant au quart de tour à ces révélations du *Canard enchaîné*, le nouveau parquet financier, créé par les socialistes après l'affaire Cahuzac, a aussitôt ouvert une enquête. Après avoir entendu les époux lundi, des perquisitions ont eu lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat pas plus tard que vendredi.

Une défense de plus en plus mince

Même s'il affirme n'avoir rien fait d'illégal, plus le temps passe, plus le candidat est affaibli par une ligne de défense de plus en plus mince. En effet, les témoignages s'accumulent qui affirment que Penelope Fillon n'a jamais travaillé à l'Assemblée nationale. Même dans la circonscription du député, dans la Sarthe, rares sont les témoignages permettant de justifier un tel emploi. Jeudi, France 2 diffusait une entrevue ancienne de Penelope Fillon dans laquelle elle affirmait à un journaliste du *Telegraph*: «*Je n'ai jamais été son assistante, ou quoi que ce soit de ce genre.*»

Si l'affaire est si exceptionnelle, ce n'est pas tant par l'ampleur de la corruption qu'elle pourrait révéler qu'à cause du moment où elle intervient dans la campagne. En effet, les sommes impliquées dans cette affaire ne sont rien à côté de celles de l'affaire de l'ancien ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, qui avait dissimulé dans un compte en Suisse 15 millions d'euros. Rien à voir non plus avec les montants mettant en cause Nicolas Sarkozy dans le financement de ses activités politiques. Même Jacques Chirac et Alain Juppé, accusés d'avoir créé des dizaines d'emplois fictifs à la mairie de Paris, sont dans une autre catégorie.

Rappelons qu'en France, un parlementaire a le droit d'employer un membre de sa famille et de le payer avec l'allocation qu'on lui verse pour rémunérer ses collaborateurs, comme le font 20% des députés. Jusqu'en 2012, un député pouvait même reverser la moitié de cette allocation dans une autre enveloppe, celle des «*indemnités représentatives de frais de mandat*», qui n'était soumise à aucun contrôle et pouvait en toute légalité servir de «*complément de revenu*», comme l'écrit *Le Monde* dans un article daté du 23 juillet 2012. Bref, au lieu de salarier sa femme, François Fillon aurait pu se verser directement ces montants, sans intermédiaire. Du strict point de vue légal, il se pourrait d'ailleurs que le caractère fictif de l'emploi de Penelope Fillon soit difficile à prouver, tant les règles en la matière sont vagues.

Mais, là n'est plus la question. À 80 jours du premier tour de la présidentielle, peu importe que l'affaire soit classée sans suite dans quelques mois. Surtout lorsqu'elle touche un



François Fillon est sur la sellette depuis qu'il est accusé d'avoir rémunéré son épouse, Penelope, pendant une dizaine d'années pour un emploi fictif d'assistante parlementaire.

homme comme François Fillon, qui, dans la primaire, a fait campagne sur l'intégrité.

Une affaire exceptionnelle

Jamais sous la V^e République une affaire de corruption n'avait éclaté si près de la présidentielle, prenant ainsi la classe politique au dépourvu. En 2011, la disqualification de Dominique Strauss-Kahn, accusé d'agression sexuelle au Sofitel de New York, était intervenue un an avant l'élection de 2012, laissant ainsi tout le loisir aux socialistes de tenir leur primaire. Lorsque, le 19 janvier 1972, *Le Canard enchaîné* révélait que le premier ministre de Georges Pompidou, Jacques Chaban-Delmas, candidat pressenti de la droite à la présidentielle, n'avait pas payé d'impôts de 1966 à 1969, l'affaire aura l'effet d'une bombe. Mais elle intervenait presque deux ans avant les élections de 1974.

«*Le sort de la prochaine élection présidentielle est suspendu à la décision des juges. On est au bord de la crise institutionnelle*», n'hésite pas à affirmer le spécialiste de la communication politique Philippe Moreau-Chevrolet dans le quotidien *Le Sud-Ouest*. François Fillon lui-même n'a pas craint d'évoquer un «*coup d'État institutionnel*». Plusieurs médias ont laissé entendre que ces révélations pourraient venir de l'ancienne ministre de la Justice Rachida Dati, récemment écartée par François Fillon à Paris. En juillet 2014, elle avait en effet taclé l'ancien premier ministre sur sa «*transparence*» concernant «*ses frais*» et «*ses collaborateurs*».

Mais d'autres n'hésitent pas à accuser la gauche. «*L'Élysée et tous ceux qui, avides de la conservation de leurs privilèges, espèrent désormais ouvertement une victoire d'Emmanuel Macron, sont probablement à la manœuvre. Ils disposent d'un outil précieux, celui du parquet financier, qu'il serait risible de prétendre impartial*», écrit l'avocat Régis de Castelnaud sur le site du magazine *Causeur*.

Un duel Macron-Le Pen?

Alors que les sondages lui promettent pour la

première fois une qualification au second tour contre Marine Le Pen et devant François Fillon, le candidat qui ne se dit «*ni de gauche ni de droite*», Emmanuel Macron, n'hésite plus à lancer des messages à la droite. La «*flexibilité*» du droit du travail et l'importance des «*marges*» des entreprises ont fait irruption dans ses discours. Selon *Le Figaro*, dans le camp Macron, les ralliements se multiplient à droite, comme ceux de l'ancienne secrétaire d'État Anne-Marie Idrac et de l'ex-directeur de campagne de Bruno Le Maire, Jérôme Grand d'Eson.

Depuis quelques jours, François Fillon est lâché par un nombre grandissant de ses députés, au premier rang desquels on trouve des sarkozystes comme Georges Fenech, qui a même lancé une pétition. Selon le député européen Renaud Muselier, «*François Fillon a sûrement respecté les lois et je suis certain qu'il ne sera pas condamné. Mais il a abusé du système et d'un point de vue moral, les Français ne pourront pas l'accepter. [...] L'urgence est de trouver une solution pour sortir de là très vite.*»

Cette présidentielle qui, il y a un an à peine, devait opposer François Hollande à Nicolas Sarkozy, pourrait donc se terminer en duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Si le premier jouit d'une popularité surprenante, il traîne aussi l'image d'un banquier de la banque Rotchild. Sans compter qu'il a été le maître à penser de la politique économique de François Hollande, le président le plus discrédité de la V^e République. Face à lui, Marine Le Pen s'engage dans le combat forte de son expérience politique avec les meilleurs sondages dont ait bénéficié le Front national. Elle ne manquera pas d'ailleurs de se revendiquer du programme patriotique et de lutte contre l'islamisme que François Fillon a mis de l'avant. Comme par hasard, les deux nouveaux favoris lancent simultanément leur campagne ce week-end à Lyon. La bataille ne fait que commencer.

Le Devoir

RÉFORME

SUITE DE LA PAGE B 1

L'économie trônait au sommet (25%) avec la santé (12%) et l'environnement (6%). À la question «*dans quelle mesure êtes-vous au courant de la réforme électorale*», 50% ont répondu «*pas du tout*» (54% au Québec, la plus forte proportion au pays) et 23% ont répondu qu'ils en avaient entendu «*un peu parler*». À ce moment, le comité parlementaire avait commencé ses audiences (57 réunions au total), tenait des assemblées publiques (18), et les députés organisaient des forums dans leur circonscription (172). Seulement 26% des répondants ont dit y porter attention.

Un sondage IPSOS effectué à la même période confirme les résultats du gouvernement. Quelque 1000 personnes y ont répondu (marge d'erreur de 3,5/19 fois sur 20). Seulement 19% des répondants savaient que des consultations avaient lieu. De ces gens informés, seulement 16% disaient y porter attention.

Et qu'en est-il des jeunes, qui ont voté en masse pour les libéraux de Justin Trudeau et qu'on présente souvent comme étant plus intéressés que la moyenne à la réforme électorale? Encore là, un autre coup de sonde semble contredire cette notion.

Abacus Data a mené une enquête au printemps 2016 qui a conclu que seulement 13% des jeunes âgés de 18 à 25 ans plaçaient la réforme électorale parmi leurs cinq priorités les plus importantes. Seulement 3% la désignaient comme

leur enjeu numéro un. «*Je n'ai vu aucune preuve que les jeunes se préoccupent davantage de cette question que les autres Canadiens*», a conclu le président de la firme, David Coletto, en entrevue avec *La Presse canadienne* cette semaine.

Des prisonniers afghans, bis

En coulisse, les libéraux abondent dans le même sens. Ils constatent qu'il ne s'agit pas d'un enjeu qui interpelle les Canadiens moyens. Ceux qui se préoccupent de réforme électorale sont des «*démocrateeks*» peu représentatifs. Ce sont eux qui se sont déplacés lors des assemblées. On fait remarquer que 360 000 personnes ont répondu au sondage *Ma Démocratie*.ca mis en ligne par Ottawa cet hiver. Si ce nombre de réponses semble élevé, on fait remarquer que 11 millions de foyers canadiens avaient reçu une invitation écrite, soit un taux de réponse d'à peine 3%.

On fait le parallèle avec le débat sur le traitement réservé aux détenus afghans transférés par les troupes canadiennes, qui a mobilisé la presse parlementaire en 2007 et fait les manchettes pendant des semaines. En dehors d'un rayon de cinq kilomètres d'Ottawa, se rappelle-t-on, cet enjeu n'intéressait à peu près personne.

On se garde bien d'être cyniques. C'est plutôt qu'on regimbe à consacrer autant de ressources gouvernementales et de temps à bâtir un consensus autour d'un enjeu qui allume si peu d'électeurs.

On sent aussi que le référendum faisait réellement peur aux libéraux. Comme le comité parlementaire n'a pas proposé un système électoral précis au gouvernement, ce sont les libé-

raux qui auraient dû en soumettre un. Il aurait été inconcevable que le choix unilatéral du gouvernement puisse être imposé, plaide-t-on en coulisse. Le référendum aurait été inévitable. Mais quel aurait été le niveau d'appuis nécessaires pour une victoire? Des majorités auraient-elles été requises dans chaque province?

On comprend entre les lignes que Justin Trudeau ne voulait pas se lancer dans un débat sur le niveau de «*Oui*» nécessaire à la victoire, sensibilité québécoise oblige... Le débat sur le référendum aurait créé des divisions avant même que la campagne référendaire ne débute, fait-on valoir.

Aux oreilles de Réal Lavergne, le président de Fair Vote Canada, tous ces arguments ne sont que des excuses. «*On abandonnerait beaucoup de dossiers politiques si c'était ça le critère [de ne pas trop consommer de ressources gouvernementales]. Il faut parfois du leadership en politique pour faire avancer un dossier, et le leadership a été extrêmement faible dans ce cas-ci.*»

M. Lavergne rejette l'inévitabilité du référendum. Si le gouvernement avait obtenu l'appui du NPD, du Parti vert et du Bloc québécois au système de son choix, il aurait eu la légitimité de l'instaurer sans passer par un référendum, croit-il.

Le dénouement de ce dossier l'oblige à conclure que les libéraux n'ont jamais eu l'intention de réformer le système. «*Dès le départ, c'était de la manipulation politique. Ils ont utilisé le lexique de la réforme électorale et de la représentation proportionnelle pour aller chercher des votes au NPD.*»

Le Devoir

PERSPECTIVES



FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Des drames comme la fusillade à la mosquée de Québec «deviennent porteurs d'un ensemble de combats, de principes, de valeurs à défendre et à transmettre».

L'horreur et son souvenir nécessaire

La tuerie de Québec a tous les ingrédients pour forger une nouvelle cohésion sociale

FABIEN DEGLISE

Dimanche soir dernier, dans une mosquée ordinaire de Québec, à l'heure de la prière, il y a eu un drame. Et il y a désormais le souvenir que l'horreur de ces assassinats de masse, probablement mus par la peur de l'autre et l'intolérance, va devoir laisser dans la mémoire collective.

«Les traces dans l'imaginaire social de l'attentat [perpétré par Alexandre Bissonnette contre des membres de la communauté musulmane] vont être durables. C'est important d'ailleurs que cela se passe ainsi. Le caractère inattendu de l'événement, le discours haineux qui l'a fait naître lui confère cette exemplarité qui ne peut que le placer au fondement d'une nouvelle cohésion sociale», lance à l'autre bout du fil le chercheur Alex Gagnon, spécialiste du discours, auteur de *La communauté du dehors* (PUM), essai sur l'imaginaire social et les crimes célèbres au Québec, mais également de *Nouvelles obscurités: lectures du contemporain* (Del Busso Éditeur), un ensemble de réflexions sur toutes ces choses qui assombrissent le présent.

La mécanique d'absorption sociale d'un drame n'est pas nouvelle. La tuerie de Polytechnique, celle du collège Dawson, Denis Lortie à l'Assemblée nationale, l'attentat du Métropolis, mais aussi les crimes légendaires du passé — Aurore, l'enfant martyr ou les brigands de Cap-Rouge, dont il a étudié la persistance et la transmission dans la mémoire d'un peuple, en font partie — sont passés par là. Ils ont démontré qu'ils étaient plus que des actes de folie ou des comportements faisant basculer l'humanité dans la tragédie. «Ces événements deviennent porteurs d'un ensemble de combats, de principes, de valeurs à défendre et à transmettre», dit M. Gagnon. Ils nourrissent le futur. Le rappel de leur existence, leur souvenir fabrique cette mémoire dans laquelle un groupe puise pour savoir ce qu'il veut en tirer, pour comprendre ce que le geste dit sur lui et ce qu'il veut en faire pour ne pas que cela se reproduise.»

Forcer la porte de l'histoire

Il y a de ces homicides, de ces violences, donc qui forcent «la porte de l'histoire», écrit

Alex Gagnon dans *La communauté du dehors*, et ce, en quittant le domaine du fait divers «pour s'inscrire dans celui des faits et événements dont une société conserve le souvenir et que ses membres perçoivent et considèrent comme constitutifs de son histoire». Les six meurtres commis au Centre culturel islamique de Québec entrent désormais dans cette logique, le sombre architecte du drame, Alexandre Bissonnette, s'imposant désormais, au lendemain de cette tuerie raciste et xénophobe, comme la figure du mal contre laquelle, à quelques exceptions, le groupe social s'est rapidement ligé.

«Un groupe se resserre autour d'une mémoire commune, face à des figures héroïques comme d'autres qui ne le sont pas, résume l'universitaire. Une société fabrique du lien social ou de la cohésion aussi à partir des figures de l'ennemi, des figures antagonistes» que l'on diabolise, que l'on envoie dans un «dehors total» pour mieux les laisser exprimer ce nous ne sommes pas. Paradoxalement, l'islamophobie se nourrit de cet ennemi invisible dans la quête politique ou économiquement intéressée d'une certaine unité. En faisant apparaître un ennemi bien visible, avec un visage, une arme et des intentions, cette peur de l'autre est sans doute en train de se retourner contre elle-même.

Au début de la semaine, le processus s'est amorcé d'ailleurs, constate Alex Gagnon, qui a perçu un changement de ton quant à ces discours divisifs, à ces propos tenus au nom d'un nationalisme identitaire et qui au final attisent la peur et la négation de l'autre dans le processus de construction d'une identité nationale forcément composite. «On prend conscience désormais du laisser-faire qui a conduit à ce drame», dit-il. Les politiciens expriment une prise de conscience sur ces discours de haine qui ont un effet sur le monde et que l'on ne peut plus laisser sévir en toute impunité.»

La fin du silence?

Mercredi, le député libéral de Louis-Hébert, cette circonscription de Québec où l'intolérance s'est exprimée par les armes dimanche soir, Joël Lightbound, a d'ailleurs donné le la en s'excusant officiellement à la Chambre des com-

munes pour avoir observé silencieusement dans les dernières années l'ostracisme et la stigmatisation de la communauté musulmane du Québec en général et de sa circonscription en particulier. «Pardon d'avoir vu prendre racine dans le cœur de mes semblables la peur, la méfiance et la haine», a-t-il dit en avouant «ne pas en avoir fait assez» pour enrayer cette dérive.

Pour Alex Gagnon, il est clair que le crime haineux de dimanche dernier «ne peut pas être distingué de l'ensemble des discours haineux qui sévissent dans la société», dit-il. Discours porté par certains idéologues nationalistes, certains penseurs du présent dont les propos sont amplifiés par des antennes de radio polémistes, des réseaux sociaux, des groupes d'extrême droite... «La première leçon à en tirer, c'est en se demandant ce qui rend possible des gestes comme celui-là. Et une partie de la réponse tient dans la polarisation qui s'est installée dans l'espace public depuis quelques années.»

À l'image de la tuerie de Polytechnique, qui, tous les 6 décembre, force la réflexion collective sur la misogynie et le contrôle des armes à feu, ce 29 janvier vient odieusement de poser le cadre pour que les 29 janvier prochains deviennent ce terrain de réflexion collective sur les effets sociaux de la polarisation, sur le populisme et la haine, les replis, la violence qu'il nourrit à dessein — pour des questions d'argent, de politique ou de pouvoir —, dit le chercheur. Et si n'est pas le cas, c'est que l'intolérance et le racisme auront finalement gagné.

Le Devoir

LA COMMUNAUTÉ DU DEHORS IMAGINAIRE SOCIAL ET CRIMES CÉLÈBRES AU QUÉBEC

Alex Gagnon
Presses de l'Université de Montréal
Montréal, 2016, 494 pages

NOUVELLES OBSCURITÉS LECTURES DU CONTEMPORAIN

Alex Gagnon
Del Busso éditeur
Montréal, 2017, 230 pages

Plusieurs Bissonnette

Abreuviée par la prose conservatrice et réactionnaire, l'extrême droite apparaît aujourd'hui très éclatée. Selon Maxime Fiset, qui agit désormais comme consultant tout en poursuivant des études à l'université, il existe cinq catégories dans lesquelles se situent les individus qui naviguent dans la mouvance de l'extrême droite au Québec.

1. Les skinheads néonazis. «Ce sont souvent des jeunes désœuvrés, venant des classes populaires. Ils ont de la difficulté à l'école et entrent dans une forme de crise et de révolte. Ils carburent à la haine qu'attise l'extrême droite.»

2. Les solitaires. «Ce sont les plus intelligents. Des Machiavel, celui du Prince. Des types qui essaient de faire réaliser leurs projets par d'autres. Ce sont ceux notamment qui manipulent les skinheads.»

3. Les Vikings. Ce sont des amateurs d'univers fantastiques associés à la culture celte, nordique, ou au Moyen Âge. «Des poilus», dit Martin Fiset pour faire image.

4. Les rednecks. «Ce sont les monocles très racistes de la campagne.»

5. Les intellectuels. «Ce sont les plus dangereux. Ils n'ont jamais réussi grand-chose, sont solitaires et intellectuels. Ils cultivent leurs ressentiments, comme Alexandre Bissonnette. J'en connais plusieurs qui sont comme lui.»

D'un drame comme celui de Québec, Pierre Anctil estime que nous sommes «collectivement responsables». Il en appelle à la prudence, à la tolérance. «Il suffit de peu pour que les gens perdent la tête. Après tout, Bissonnette, ce jeune homme de Québec, n'avait pas le profil d'un terroriste international.»

Le Devoir

Un faux dilemme

MICHEL DAVID



À entendre Jean-François Lisée, le PQ pourrait très bien reprendre la circonscription de Gouin s'il décidait de présenter un candidat à l'élection partielle que le premier ministre Couillard devra nécessairement déclencher au cours des six prochains mois.

Toute élection peut réserver des surprises, et Gouin a longtemps été un château fort péquiste, mais l'affirmation de M. Lisée paraît un brin présomptueuse compte tenu des résultats obtenus par Québec solidaire lors des deux dernières élections générales: 46% en 2012, 50% en 2014, par rapport à 32% et 20% pour le PQ.

Bien entendu, la popularité personnelle de François David y était pour quelque chose, mais les orientations de l'électorat de Gouin en font une circonscription presque idéale pour QS. Malgré la vague libérale, le néodémocrate Alexandre Boulerice a obtenu 49% des voix dans Rosemont-La Petite-Patrie à l'élection fédérale d'octobre 2015. Au niveau municipal, Projet Montréal est solidement implanté dans l'arrondissement du même nom. C'est du tout cuit pour Gabriel Nadeau-Dubois.

On peut facilement comprendre que Paul St-Pierre Plamondon, qui a été la révélation de la dernière course à la chefferie du PQ, ait hâte de faire son entrée à l'Assemblée nationale. Il serait sans doute un excellent député, mais il serait dommage qu'une recrue aussi prometteuse commence sa carrière politique par une défaite. Après tout, il ne reste qu'un an et demi avant la prochaine élection générale.

M. Lisée a parlé d'un «beau dilemme», que ni le caucus ni l'exécutif du parti n'auraient réussi à trancher, mais il s'agit plutôt d'un faux dilemme. Il est vrai que le PLQ n'aurait aucune chance de se faufiler, même si le PQ présentait un candidat, mais la balance des inconvénients penche très nettement du côté de l'abstention.

◆ ◆ ◆

Le chef péquiste est bien placé pour apprécier la délicatesse des négociations sur une éventuelle alliance des partis souverainistes. Pauline Marois en avait jadis fait son émissaire auprès de QS, mais les discussions n'avaient jamais abouti. De part et d'autre, la méfiance demeure grande et certains ne demanderaient pas mieux que de les faire dérailler à nouveau.

Le président de QS, Andrés Fontecilla, qui a invité le PQ à présenter un candidat, n'a jamais été un ardent partisan de la «convergence». Même dans une lutte qu'on voudrait amicale, la politique a ses exigences. Une campagne électorale est moins l'occasion de faire valoir les ressemblances entre les divers partis que celle de souligner leurs divergences, même si la «proposition principale» qui est appelée à devenir le nouveau programme du PQ a repris de nombreuses propositions chères aux solidaires.

Plusieurs comprennent mal que les partis n'arrivent pas à mettre leurs divergences de côté, malgré le risque évident que la division du vote souverainiste permette la réélection des libéraux. Individuellement, les électeurs du PQ et de QS seraient nettement plus enclins à reporter leur vote sur un candidat issu de l'autre parti.

Paul St-Pierre Plamondon avait lui-même posé le problème sur son blogue durant la course à la chefferie. «Si la convergence est souhaitable pour bâtir un pays, elle n'est peut-être pas réalisable dans l'objectif de gagner les élections de 2018. Les partis politiques sont des organisations qui ont leurs intérêts propres et qui travaillent naturellement en fonction de leur propre survie. Il est par conséquent beaucoup plus difficile de faire converger des organisations que de faire converger des individus.»

◆ ◆ ◆

Laisser le champ libre à QS ne garantirait pas pour autant le succès des négociations à venir, mais cela mettrait certainement les militants solidaires dans de meilleures dispositions quand ils se pencheront sur la question au congrès de mai prochain.

Comme l'expliquait M. St-Pierre Plamondon, les partis politiques sont des organisations qui défendent des principes, mais aussi leur existence et leur capacité de fonctionner en tant qu'entité propre, ce qui comporte nécessairement un aspect financier.

La subvention que l'État verse annuellement aux partis est établie en fonction des voix qu'ils ont obtenues à la dernière élection générale. Une éventuelle alliance électorale devrait non seulement tenir compte des probabilités d'arracher des sièges aux libéraux ou à la CAQ, mais faire en sorte que chacun des partenaires conserve une part équilibrable du financement public. L'élection partielle dans Gouin échappe toutefois à ces considérations, puisque les résultats d'avril 2014 demeureront la base de calcul des subventions jusqu'à l'élection d'octobre 2018.

Même si le PQ a officiellement renoncé à rétablir le monopole qu'il a longtemps exercé sur le mouvement souverainiste, il lui reste à en donner une preuve tangible. Il a là une belle occasion de le faire à peu de frais.

mdavid@ledevoir.com

HAINES

SUITE DE LA PAGE B 1

Les discours entendus au Québec à l'endroit des musulmans inquiètent beaucoup ce spécialiste des communautés culturelles. «On voit mieux aujourd'hui ce que la haine peut susciter comme actions radicales. On voit jusqu'où elle peut conduire.» Cela prend une telle ampleur, dit-il, qu'«à Québec, où pourtant les musulmans sont extrêmement minoritaires, où ils ne risquent en rien de menacer quoi que ce soit, on en vient à leur sauter dessus, à les tuer.»

«On a pour ainsi dire cessé de détester les juifs dans nos sociétés», plaide Pierre Anctil, grand spécialiste de cette communauté dont il a traduit nombre d'œuvres du yiddish au français. «Cette haine s'est transférée. On pourrait presque réécrire aujourd'hui certains textes naïsésabonds d'hier en permutant le mot «juif» par «musulman». On disait que les juifs ne pouvaient pas s'assimiler, qu'ils n'appartenaient pas au projet national. Il s'écrit aujourd'hui exactement la même chose à propos des musulmans!» ajoute-t-il.

Un carburant

«Il ne faut pas croire que ces courants de haine existent depuis peu. Ils ont des racines profondes.» Les inquiétudes se transmettent à travers le temps par des chemins souterrains. La cible demeure toujours facile, grossière. L'ignorance et la crainte en sont souvent les principaux moteurs.

«La haine des minorités a quelque chose de profond, d'ancré dans le temps, mais cela rejait

sur des cibles qui se modifient elles aussi au fil du temps.» Pierre Anctil estime que les débats récents sur la laïcité en ont été un formidable carburant. «Tous ces débats sur la place publique alimentent des courants de haine. Les gens s'imaginent qu'on peut facilement réfléchir à cela en public, à l'Assemblée nationale ou entre intellectuels, comme si de rien n'était, comme si cela n'avait pas de conséquences. Ce n'est pas vrai. On le voit: cela a des conséquences néfastes. Dans la bouche de certaines personnes, ces discussions alimentent tout simplement la haine, même si ce n'est pas ce que ces gens veulent faire.»

Le discours public peut vite dérapier. «Un débat sur le port du tchador à l'Assemblée nationale, viser les femmes... ce n'est pas ainsi qu'il faut se parler», poursuit Pierre Anctil. C'est irresponsable. Ça ouvre la voie à des abus et avale la haine.»

L'enchaînement des discours autour de sujets aussi délicats, croit Anctil, peut conduire à un véritable point de rupture. «Cela peut motiver des gens fragiles, à qui l'on suggère des choses à demi-mot. Je n'aime pas utiliser l'expression «radio-poubelles». Il y a là des gens sans doute bien intentionnés. Et d'ailleurs, cela ne se limite pas à ces radios.»

Maxime Fiset a fini par se dissocier des lieux où pulse le plus fortement la violence à l'égard des immigrants. Cet ancien radical croit lui aussi désormais qu'il n'est pas raisonnable de parler de sujets aussi sensibles sur la place publique, que cela peut entraîner des conséquences dommageables. «Il y a des gens qui prennent les réponses à leur questionnement pour un absolu, qui sont prêts ensuite à déshumaniser les autres. Au fond, la radicalisation est comprise par ceux qui l'ont vécue ou qui l'ont étudiée longtemps.»

ÉDITORIAL

BLOC QUÉBÉCOIS

Où est l'urgence ?

Le Conseil général du Bloc québécois se réunit aujourd'hui, samedi, pour décider de la marche à suivre pour choisir le nouveau chef. Les partisans d'une course rapide mènent la charge, mais ils devraient y penser à deux fois.

Il y a environ un an, la voie à suivre semblait claire. Le Bloc, dirigé par un chef intérimaire, voulait se donner un an pour réfléchir, remettre le parti sur les rails et préparer le terrain à l'inévitable course à la direction. Les militants avaient 2017 dans leur mire, une cible qu'ils ont alors adoptée au Conseil général. Un an plus tard, le portrait est moins clair. Il faut toujours trouver un successeur à Gilles Duceppe, mais quand? Ce printemps ou dans un an? Le débat divise maintenant le parti, ce qui ne sert pas du tout. En fait, ces tiraillements laissent supposer des manœuvres destinées à favoriser la seule candidate-vedette à s'être manifestée, la députée péquiste et ancienne candidate à la direction du Parti québécois Martine Ouellet.

Parmi les pressés, on retrouve le bureau de direction, mené par le président et ancien chef Mario Beaulieu, et le directeur général du parti et ancien organisateur de M^{me} Ouellet, Stevens Héroux. S'y rallie la moitié du caucus, dont les supporters de la députée de Vachon lors de la course au PQ et partisans avoués de sa candidature au Bloc. Martine Ouellet a aussi déjà indiqué qu'elle souhaitait que le vote ait lieu rapidement.

Le bureau de direction proposera aujourd'hui un calendrier très serré avec déclenchement de la course dès aujourd'hui, et élection du chef le 22 avril prochain. Cela voudrait dire une course de moins de trois mois. Dans une missive envoyée aux membres il y a un peu plus de deux semaines, M. Beaulieu disait que le parti devait agir vite afin de devancer une actualité politique chargée en 2017. Il citait les congrès à la direction du Parti conservateur et du Nouveau Parti démocratique, le congrès du Parti québécois et les élections municipales.

Le trésorier du parti, Louis Demers, le leader parlementaire et député de Montcalm, Luc Thériault, l'ancien chef Gilles Duceppe, le chef intérimaire Rhéal Fortin et le doyen du parti

Louis Plamondon pensent au contraire que cette effervescence politique devrait inciter le Conseil général à revoir sa décision et à tenir le vote en juin 2018. Le Bloc occuperait seul l'avant-scène en plus d'économiser de l'argent puisque l'élection du chef coïnciderait avec la tenue du congrès d'orientation du parti.

Plus important encore, ils ne veulent pas — et avec raison — d'un couronnement. Le Bloc a besoin d'une vraie course avec des débats sérieux, plusieurs candidats, une campagne de recrutement de nouveaux membres, une mobilisation de toutes les forces souverainistes qui, à l'échelle provinciale, sont divisées.

L'élection du prochain chef bloquiste doit être retardée pour une autre raison. Le Bloc n'a pas les moyens d'indemniser financièrement le futur chef pendant plus d'un an. Si le vote a lieu ce printemps, il s'écoulera encore deux ans et demi avant l'élection générale d'octobre 2019. Un candidat potentiel incapable de conserver son emploi tout en étant chef ne pourrait donc pas se lancer dans la course cette année. À moins d'être indépendant de fortune ou... député à Québec. Un vote le 22 avril risquerait donc de priver le Bloc de candidatures intéressantes.

Ceci nous ramène à M^{me} Ouellet qui, elle, compte continuer de siéger à l'Assemblée nationale comme députée indépendante, advenant son élection à la tête du Bloc ce printemps. Ce serait inacceptable! Comment pense-t-elle pouvoir servir ses électeurs à Québec et diriger un parti sur la scène fédérale sans manquer de respect aux électeurs de sa circonscription ou aux membres de son parti?

Ce ne serait pas illégal — elle en a eu l'assurance — mais, sur le plan moral, ce serait fortement discutable et cela reviendrait périodiquement faire de l'ombre à son travail de chef vouée à la reconstruction du Bloc.

En revanche, si le vote avait lieu l'an prochain, M^{me} Ouellet pourrait continuer à siéger à Québec et, si elle était élue chef en juin 2018, annoncer qu'elle ne se représente pas aux élections de l'automne suivant. Son dévouement à une tâche ou à l'autre ne serait alors pas mis en doute.

Mais voilà, cela l'obligerait à prendre le risque de faire face à une concurrence sérieuse et à mener une campagne exigeante. Veut-elle l'éviter? Le Bloc, lui, ne peut pas s'en passer. En fait, c'est exactement ce dont il a besoin.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

L'hypocrisie libérale

On assiste depuis quelques jours à de grands discours et une multitude de bonnes intentions dans la foulée de l'événement tragique de dimanche soir à Québec. La communauté de la capitale nationale a montré au monde qu'elle était solidaire et qu'elle pouvait répondre de façon digne à un tel acte des plus barbares, le point n'est pas là.

Le problème actuellement est l'hypocrisie libérale à son paroxysme, qui se drape dans la vertu du vivre-ensemble pour étouffer tout débat sur des sujets hautement sensibles au Québec et ailleurs dans le monde.

On se souvient que le rapport Bouchard-Taylor a été déposé en 2008, ça fait neuf ans et rien n'a bougé! Les libéraux n'ont jamais voulu régler l'épineuse question de l'identité, et tout ce qui traîne se salit. Malheureusement, un événement comme dimanche est encore une fois teinté de débats sur nos débats plutôt que de se concentrer sur l'amélioration de nos rapports avec les différentes communautés.

Le jour où le Parti libéral voudra vraiment régler les problèmes d'accommodements raisonnables au Québec, on pourra enfin passer à autre chose et axer la suite

sur ce qui nous unit et non sur ce qui nous divise.

SVP, Monsieur le Premier Ministre, ne soyez pas chef d'État seulement lors d'événement malheureux, soyez-le aussi lorsqu'il faut prendre des décisions importantes pour notre avenir.

Je crois que le Québec mérite mieux que d'éternelles chicanes sur l'identité, nous serons jugés par ce que nous ferons dans les prochains mois.

Catherine Dumais
 Rimouski, le 2 février 2017

Charte des valeurs contre les communautés culturelles, vraiment ?

Pendant qu'on cherche à déterminer les causes de l'attentat terroriste perpétré contre les musulmans à Québec, voici que, dans *Le Devoir* du 1^{er} février, Marco Fortier et Robert Dutrisac rapportent que, « depuis l'attaque armée contre la mosquée de Québec [...] des musulmans de tous les horizons de la société ont dénoncé le climat explosif provoqué par le projet de charte des valeurs ».

Comme si cette charte s'attaquait aux musulmans.

À cette époque, j'étais étonné de voir comment certains opposants à cette charte trompaient délibérément la population en faisant croire que l'on s'attaquait aux communautés culturelles.

Or la charte traitait de la laïcité de l'État québécois en interdisant le port des signes religieux ostentatoires dans l'espace public et non de la présence des communautés culturelles.

Comme la majorité du Québec est composée de catholiques, faudrait-il dire que la charte des valeurs les rejetait, les considérait comme une tare, en leur interdisant de porter des signes religieux ostentatoires, tels que crucifix, scapulaires, photos de saints, pour servir l'État québécois?

Le succès des opposants à la charte est le résultat de cette association fallacieuse et délibérée où l'on a fait dévier le débat de l'interdiction du port des signes religieux dans l'espace public vers celui du rejet des communautés culturelles, comme si seules les communautés culturelles étaient croyantes et pratiquantes.

Gaston Ducasse
 Laval, le 2 février 2017

LIBRE OPINION

Gerry Sklavounos est-il juridiquement innocent ?

SUZANNE ZACCOUR

Étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Toronto

J eudi matin, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a annoncé qu'il ne porterait pas d'accusations contre Gerry Sklavounos, député libéral dénoncé pour avoir agressé sexuellement Alice Paquet. Sachant que moins de 20% des plaintes à la police pour agression sexuelle mènent à des poursuites criminelles, la nouvelle n'a rien de surprenant. Ce qui l'est davantage, c'est la déclaration par le DPCP « qu'aucun acte criminel n'a été commis ».

Lorsqu'une plainte est transmise au DPCP, le procureur responsable du dossier doit décider si des accusations seront déposées. Cette décision dépend de son degré de certitude qu'une condamnation pourra être obtenue.

Bien que les standards et procédures varient quelque peu selon les provinces, l'idée de base est la même : alors que l'État détient des ressources limitées, vaut-il la peine d'initier une poursuite contre un individu donné, considérant la preuve à la disposition de la Couronne? Si les preuves sont suffisantes et que le crime est assez grave, le dossier criminel suivra son cours. En l'absence de preuves suffisantes, le DPCP décidera de ne pas porter d'accusations.

Or, lorsque des accusations ne sont pas portées, on ne peut pas en déduire que l'individu est

innocent, pour deux raisons. D'abord, l'absence de preuve ne signifie jamais qu'un événement ne s'est pas produit. Ensuite, les fausses dénonciations d'agression sexuelle sont, comme pour les autres crimes violents, assez rares. On estime généralement entre 2 et 8% le taux de plaintes infondées, ce qui inclut les plaintes retirées (même si l'agression a eu lieu) ainsi que les erreurs sur l'identité de l'agresseur. Statistiquement parlant, une femme qui dénonce son agresseur dit la vérité. En affirmant que M. Sklavounos

Il est par ailleurs important de comprendre que le droit ne détient pas le monopole de la vérité, et que la vérité juridique n'est pas la vérité absolue

nos n'a commis aucun crime, le DPCP participe à la confusion de la population sur le processus judiciaire, ainsi qu'au maintien du mythe selon lequel les fausses dénonciations d'agression sexuelle seraient fréquentes.

Monopole de la vérité

Il est par ailleurs important de comprendre que le droit ne détient pas le monopole de la vérité, et que la vérité juridique n'est pas la vérité absolue. Faisons un bond de 30 ans dans le temps, à l'époque où les maris pouvaient violer leur femme en toute légalité. Également, le viol conjugal n'existait pas : est-ce dire que,

dans les faits, les femmes n'étaient jamais violées par leur mari? Bien sûr que non. La non-culpabilité en droit ne garantit pas que le crime n'a pas été commis.

Par ailleurs, déterminer en droit si une agression a été commise est dans une certaine mesure subjectif. On sait que différents juges arriveront à des conclusions différentes relativement à une accusation d'agression sexuelle, comme l'affaire Robin Camp l'a bien illustré. Lorsqu'une décision en matière criminelle est infirmée par une cour d'appel ou corrigée grâce à de nouvelles preuves, est-ce dire que la réalité de ce qui s'est passé a changé également?

Finalement, le choix de porter des accusations dépend de la preuve disponible et de la crédibilité de la victime. On accusera l'agresseur qui a commis son crime devant 35 témoins, mais cela ne signifie pas que l'agresseur qui viole en secret est innocent. On reconnaitra plus facilement la culpabilité de l'agresseur d'une femme crédible, mais cela ne signifie pas que les hommes n'agressent que les femmes crédibles. Les femmes autochtones, jeunes, intoxiquées, handicapées, pauvres, prostituées et qui ne se conforment pas au stéréotype de la femme violée ont plus de difficulté à obtenir justice. Cela ne signifie pas que ceux qu'elles accusent sont toujours innocents — au contraire, certains criminels ciblent spécifiquement les femmes « non crédibles » afin de

demeurer impunis. C'est notamment la raison d'être des « drogues du viol ».

Et la présomption d'innocence ?

Une question demeure : peut-on continuer à penser que Sklavounos est coupable? Beaucoup avanceront que c'est contraire à la présomption d'innocence. Or, c'est mal comprendre ce concept juridique certes fondamental, mais également limité dans son application. Si la présomption d'innocence est essentielle pour contrebalancer l'immense pouvoir de l'État dans un processus judiciaire qui peut mener à l'emprisonnement de l'accusé, elle ne s'applique pas à l'opinion publique.

Lorsqu'Alice Paquet dénonce son agresseur, elle fait preuve d'un courage exceptionnel et n'enfreint en rien la présomption d'innocence puisqu'elle agit en dehors d'un procès criminel impliquant l'État. La présomption d'innocence, intimement liée au standard de la preuve hors de tout doute raisonnable, vise la recherche de la vérité et témoigne du refus des emprisonnements arbitraires.

Lorsque des femmes osent dénoncer des personnalités publiques, elles participent positivement au processus de recherche de la vérité, puisque ce sont souvent les dénonciations publiques qui déclenchent des enquêtes. Indépendamment de la décision du DPCP, les féministes et profémistes continueront à apporter leur soutien aux victimes d'agression sexuelle et à professer #OnVousCroit.

IDÉES

ATTENTAT DE QUÉBEC

Est-ce qu'on pourrait montrer l'exemple ?

MANON MASSÉ

Porte-parole parlementaire
par intérim de Québec solidaire

Nous sommes quatre. Quatre à avoir des moyens considérables, des tribunes privilégiées, des leviers qui peuvent faire évoluer bien des choses.

Nous sommes quatre partis à l'Assemblée nationale et nous devons tous les quatre assumer nos responsabilités dans l'attentat terroriste qui a visé la communauté musulmane de chez nous. Nous nous devons d'être humbles et d'accepter l'évidence : non, nous n'avons pas jusqu'à maintenant emprunté la bonne voie pour améliorer le vivre-ensemble et, non, nous ne pouvons pas décider de ce qui est bon pour tout le monde uniquement entre personnes blanches et privilégiées.

Après ce terrible drame et l'onde de choc qui lui fait encore écho, l'heure est à l'écoute. Peut-on se rassembler, se rallier, se réunir et chercher ensemble des solutions? Pas chacun et chacune dans son coin du Québec. Pas en discutant avec nos « proches », qui ont toutes les chances du monde de penser comme nous. Mais plutôt avec nos « loins ». Avec ceux et celles qu'on connaît moins bien, mais qui sont pourtant nos semblables.

Est-ce qu'on pourrait donner une chance à ces échanges d'avoir lieu? Est-ce qu'on peut se parler dans le blanc... des yeux?

Racisme systémique et plus encore

À l'Assemblée nationale, notre pouvoir législatif, est-ce qu'on pourrait entendre les personnes de confession musulmane, les personnes racisées, écouter ce qu'elles ont à dire, leurs pistes de solutions? Réfléchissons ensemble pour panser leurs blessures.



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Faire une place aux néo-Québécois dans nos institutions démocratiques est nécessaire pour améliorer les relations avec ceux qu'on connaît moins bien, estime la députée Manon Massé.

Il faut leur faire une place, une place assez grande pour pallier (au moins un peu) leur sous-représentation démocratique. Comment peut-on les consulter plus souvent pour faire reculer le racisme ordinaire et systémique? Pas seulement sur les questions liées à l'immigration. Le racisme, il faut le combattre partout. C'est un enjeu d'éducation, de santé, de logement, de sécurité publique, de justice, d'emploi et, bien sûr, de laïcité de l'État...

On ne peut pas simplement attendre patiemment que de nouveaux députés racisés soient élus pour défendre leurs droits individuels et collectifs. On doit ajouter leurs voix au chapitre. En plus de déclencher au plus vite une Commission sur le racisme, comme les groupes le réclament depuis trop longtemps, comment ferons-nous pour créer cet espace d'écoute, de dialogue et d'échanges? Il faut aussi répondre à cette question avec eux. Est-

ce qu'on veut un Conseil du statut des minorités racisées et des personnes immigrantes?

L'attentat terroriste que nous avons connu constitue un réveil brutal pour la société québécoise. Notre Parlement doit en prendre acte, être créatif et surtout inclusif. Il faut que ça bouge et il faut que ça bouge maintenant.

Les blessures et les craintes

Il y a tous ces gens qui ont de vraies craintes. Ces craintes-là, nous les connaissons bien. La peur de l'inconnu, des guerres, de la violence, du rejet, de l'impuissance. Ces peurs s'expriment, elles résonnent dans les médias. Et pourtant, bien qu'on nous les ait confiées, nous avons été négligents... Pire, certains en ont profité et les ont alimentées.

Est-ce qu'on pourrait travailler ensemble et trouver les bons mots pour informer, déconstruire les préjugés et comprendre les insécurités légitimes des citoyens et citoyennes? La peur s'est frayé une place de choix à l'Assemblée nationale et dans les discours sur l'islam, l'immigration, l'inclusion. Pour apaiser les inquiétudes, c'est pourtant de discours politiques sincères, rassembleurs et basés sur les faits que nous avons besoin.

Voici mes réflexions sur ce rôle de député. Je souhaite ardemment que mes collègues fassent eux aussi l'exercice pour qu'ensemble on contribue à changer les choses. J'espère qu'on pourra, comme Parlement et comme élus, prendre le taureau par les cornes et nous attaquer sérieusement à la question du racisme, dans le dialogue, dans l'ouverture d'esprit, dans l'action, loin des préjugés.

Et peut-être que, si on montrait l'exemple, le reste de la société, les médias, les tribunaux, le gouvernement, s'en inspireraient pour que s'opère ce changement de culture nécessaire.

LE QUÉBEC FACE À DONALD TRUMP

Le nouveau triangle Québec-Canada-États-Unis

GUY LACHAPPELLE

Professeur de science politique,
Université Concordia

STÉPHANE PAQUIN

Professeur, École nationale
d'administration publique

L'arrivée de Donald J. Trump comme 45^e président des États-Unis oblige le Québec à repenser ses relations avec les États-Unis. Depuis de nombreuses années, nous défendons nos intérêts aux États-Unis, pour le meilleur et pour le pire. Aujourd'hui, le pire est à nos portes et risque de bouleverser autant nos acquis que nos relations avec notre principal partenaire économique.

Alors qu'on attend encore la nouvelle politique internationale du gouvernement Couillard, Donald Trump nous oblige à nous poser une question fondamentale : quelle stratégie faut-il adopter devant le nouvel homme fort de Washington? Notre gouvernement sait-il vraiment comment faire face à la tempête? S'est-il développé une expertise et des réseaux aux États-Unis? Ou laissera-t-il le gouvernement fédéral décider de l'avenir du Québec et des emplois des travailleurs d'ici?

L'interdépendance

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec, Christine St-Pierre, a bien raison de vouloir augmenter nos effectifs aux États-Unis. Il faut expliquer que l'accord de libre-échange est bénéfique des deux côtés de la frontière et que de nombreux emplois risquent d'être perdus si le président Trump adopte ses politiques protectionnistes.

Pour bien répondre au défi Trump, il faudra plus que jamais des ressources financières supplémentaires au MRIF, une réorganisation de notre politique américaine (comme Justin Trudeau l'a fait en remplaçant Stéphane Dion par Chrystia Freeland), le déploiement de ressources humaines sur le territoire américain, notamment à Washington, et surtout la présence du Québec à toutes les tables de négociations sectorielles et autres dans l'éventualité d'une réouverture complète ou partielle de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA). Le gouvernement fédéral a d'ailleurs annoncé qu'il pourrait inclure le bois d'œuvre dans la négociation et les discussions sur le traité de libre-échange.

La réalpolitik du gouvernement du Québec sonne à l'heure américaine. Il y a 30 ans, alors que l'arrivée de Brian Mulroney à la tête de l'État canadien était imminente, le Québec était déjà très actif aux États-Unis. La première politique internationale du gouvernement du Québec de 1984 s'intitulait d'ailleurs *Le Québec dans le monde : le défi de l'interdépendance*. Le chapitre sur les États-Unis soulignait l'importance économique et politique de notre voisin du Sud et surtout cherchait des outils afin que le Québec puisse profiter de notre proximité avec la plus grande puissance économique mondiale.

Au fil des ans, et surtout à la suite de la mise en œuvre de l'ALENA puis de l'ALENA, nos élites politiques et économiques ont compris que l'acceptation de notre identité continentale était un élément essentiel à la croissance de notre économie, et ce, sans négliger nos partenaires européens, et en particulier nos liens historiques avec la France et la Grande-Bretagne.

Cette reconnaissance signifiait de manière pratique qu'il fallait avoir des ressources sur le territoire américain afin de débattre de l'importance de développer des politiques communes, en matière énergétique, environnementale ou simplement en ce qui concerne notre sécurité. Les chiffres sont à ce chapitre éloquent. La valeur de nos exportations vers le pays de l'oncle Sam a atteint plus de 57 milliards \$CAN en 2016 pour un surplus commercial de 20 milliards. Plus encore, les États-Unis sont le seul pays avec lequel nous avons un surplus commercial, alors que nous accumulons des déficits commerciaux avec toutes les autres zones géographiques de la planète. Finalement, 20% du PIB québécois repose sur nos liens commerciaux avec les États-Unis. C'est énorme.

Le Québec ne peut rester silencieux ou ignorant devant ce qui se passe au sud. Il faut être présent sur toutes les tribunes pour faire valoir nos points de vue et défendre nos intérêts. Le gouvernement du Québec a aujourd'hui une belle occasion de démontrer qu'il est prêt à défendre les intérêts du Québec sur tous les fronts.

Quelle stratégie?

Au fil des ans, et surtout depuis l'ALENA, tous les gouvernements du Québec et tous les partis à l'Assemblée nationale se sont entendus sur le fait qu'on ne peut ignorer notre partenaire du Sud. Mais le patriotisme économique de Donald Trump nous oblige, comme ce fut le cas au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, à revoir nos priorités. Le MRIF doit avoir le plus rapidement possible, en concertation avec le Commerce international, une direction États-Unis à Montréal.

Il faudrait également que le MRIF finance une chaire de recherche sur nos relations extérieures et sur le commerce international entre le Québec

« Le gouvernement du Québec ne peut laisser le gouvernement Trudeau négocier à notre place, tant avec les États-Unis qu'avec le Royaume-Uni ou l'Europe »

et les États-Unis, à laquelle seraient associés des spécialistes québécois et américains. Les milieux d'affaires ont besoin d'un lieu d'analyse, de réflexion et de coordination afin de développer une stratégie de communication efficace et rejoindre tous les groupes aux États-Unis, et également en Europe. Il doit aussi multiplier les offensives au niveau des États américains pour que ces derniers fassent pression sur Washington. Sur ce



ALEX BRANDON ASSOCIATED PRESS

Le protectionnisme de Donald Trump obligera le gouvernement Couillard à multiplier les offensives auprès des États américains pour faire pression sur Washington, selon les auteurs.

dernier front, le ministre britannique du Commerce international, Liam Fox, a rappelé cette semaine à Montréal que le Royaume-Uni entrevoit également de signer, après la fin des négociations sur le Brexit, un nouvel accord avec le Canada qui s'inspirerait de l'accord Canada-E-U. On peut faire semblant d'avoir une politique internationale et commerciale pendant un certain temps, mais aujourd'hui la réalité politique rattrape le gouvernement du Québec.

Le Québec devrait donc profiter du moment pour financer davantage la délégation du Québec à Washington afin de faire un véritable lobby pour nos entreprises. C'est le Québec qui risque de perdre le plus, de toutes les provinces. Il faut plus qu'engager des firmes de lobby américaines pour faire ce travail auprès des décideurs américains; il faut du personnel politique et économique capable d'ouvrir des portes. Nous n'avons pas eu ce genre de personnes par le passé; il faut aujourd'hui les multiplier.

On entrevoit une baisse du budget du MRIF pour 2017-2018, qui est déjà sous la barre des 95 millions. C'est au premier ministre du Qué-

bec d'assumer son leadership entre deux voyages de pêche aux portes de l'Enfer! Il faut une vision à long terme car, si l'orage devient tempête, il faudra être tous là si nous ne voulons pas que le bateau sombre.

Le gouvernement du Québec ne peut laisser le gouvernement Trudeau négocier à notre place, tant avec les États-Unis qu'avec le Royaume-Uni ou l'Europe. Nous risquons dans le cas américain de perdre nos acquis au profit des intérêts électoralistes du Parti libéral du Canada, ou devant les pressions de l'industrie automobile de l'Ontario et des pétrolières de l'Ouest.

L'Alberta est la province la plus heureuse de l'arrivée de Trump. L'ancien gouvernement Harper a entretenu des liens étroits avec les ultra-conservateurs du Parti républicain et ils sont déjà à pied d'œuvre avec leurs amis au Congrès américain. Ils attendent avec impatience les premiers coups de pelle pour le projet Keystone!

Manifestement, les liens Alberta-Texas s'intensifieront. Philippe Couillard doit défendre nos intérêts avec vigueur. Il a affirmé qu'il ferait davantage de voyages aux États-Unis — 11 depuis son élection. Mais cela n'est pas suffisant. Il faut une présence là où ça compte : à Washington, afin d'établir des contacts avec tous les groupes influents, et pas seulement des élus démocrates.

PHILOSOPHIE

Peut-on défendre Heidegger ?

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

JEAN GRONDIN

Professeur de philosophie à l'Université de Montréal

Une nouvelle affaire Heidegger accapare l'opinion. La publication de ses *Cahiers noirs* dans les tomes 94 à 97 de ses œuvres révélerait pour la première fois l'antisémitisme du philosophe dont on sait qu'il fut un partisan du national-socialisme en 1933. Pour ses détracteurs et bien de ses lecteurs, c'est un scandale. C'est que l'on a longtemps cru au mythe selon lequel Heidegger aurait été nazi sans avoir été antisémite.

Il y avait des raisons de le penser : il a eu d'éminents maîtres juifs, dont Husserl, à qui il a dédié *Être et temps*, et Rickert, qui a dirigé ses deux thèses, de brillants élèves juifs, dont Strauss, Löwith, Marcuse, Anders, Jonas et Levinas, et au moins une maîtresse juive qui deviendrait aussi célèbre, Hannah Arendt, laquelle a mis un point d'honneur à défendre son maître après la guerre. De plus, Heidegger ne reprenait jamais les attaques antisémites des nazis dans ses textes politiques quand il fut recteur en 1933-1934. Il n'y avait aucun texte antisémite de lui, comme on en trouve chez de Man, Blanchot, Céline ou Frege. D'où le mythe d'un nazi fervent qui n'aurait pas été antisémite.

Il était naïf de le penser et les *Cahiers* nous le confirment. Donc oui, Heidegger a été nazi et antisémite, du moins jusqu'à un certain point qu'il nous faudra préciser. La surprise eût été qu'il ait pu être nazi sans être (au moins un peu) antisémite.

Qui est Heidegger ?

Pourquoi se soucier d'un obscur philosophe allemand qui aurait été nazi et antisémite ? C'est que Heidegger est par ailleurs l'un des grands et des plus influents philosophes du XX^e siècle. Sans lui, plusieurs avancées philosophiques sont impensables, dont l'existentialisme de Sartre et Camus, l'herméneutique de Bultmann, Gadamer et Ricoeur, la déconstruction de Derrida et la généalogie de Foucault. D'autres penseurs des horizons les plus divers se sont inspirés de sa pensée : outre ses élèves juifs déjà nommés, dont aucun n'a jamais renié sa dette philosophique envers lui-même si tous ont eu à le critiquer, c'est le cas de Steiner, Finkielkraut, Rorty, Vattimo, Marion et Taylor.

Sans le savoir, le citoyen moyen reste marqué par sa pensée : sa propre existence est d'abord animée par une éthique de l'authenticité, où Taylor a reconnu l'une des aspirations majeures du dernier siècle et dont on sait l'ascendant sur les jeunes, mais que Heidegger fut l'un des premiers à développer dans *Être et temps* ; la critique devenue usuelle de l'hégémonie de la pensée technoscientifique doit pour sa part beaucoup à sa seconde pensée, qui cherche à explorer un rapport moins agressif par rapport à l'être (tout l'écologie en découle) afin d'éviter une dévastation de notre bonne vieille terre (Heidegger est attaché à cette idée de terre, qu'il entend à partir de Hölderlin, mais où les inquisiteurs soupçonnent trop vite un écho à l'idéologie du terroir et du sang des nazis).

Sur ces questions comme tant d'autres, dont la prise de conscience de l'ampleur du nihilisme auquel semble aboutir notre culture, Heidegger reste un maître exceptionnel

qui influence jusqu'à ses déni-greurs, nombreux, et d'autant que le succès d'un penseur dont on sait qu'il fut nazi en irrite avec raison plus d'un.

Que sont ces Cahiers noirs ?

Si les polémiques autour de Heidegger sont récurrentes, c'est qu'elles posent une question de fond : comment un philosophe de sa stature a-t-il pu prendre parti pour Hitler ? Peut-on dissocier l'œuvre de la personne ? Ces questions sont fondamentales. L'intérêt des *Cahiers noirs* est de nous aider à y répondre.

Que sont d'abord ces *Cahiers*, non traduits et que n'ont pas toujours lus ceux qui en parlent ? C'est un ensemble de carnets (dits noirs à cause de leur reliure de cuir noir) dans lesquels Heidegger consignait les réflexions qui lui venaient spontanément à l'esprit. Il y a en tout 34 de ces carnets qui promettent de remplir huit tomes de l'œuvre complète (GA). Les tomes parus couvrent les années 1931 à 1948, cruciales parce que l'on peut maintenant mieux savoir ce que Heidegger a pensé avant l'arrivée des nazis, pendant leur règne et après la fin de la guerre, et d'autant que c'est une période au cours laquelle il n'a presque pas publié, bien qu'il ait beaucoup écrit.

Ce sont des textes d'un réel intérêt historique, biographique et philosophique, dont la lecture peut toutefois être pénible. Heidegger y râle beaucoup : il se plaint de l'incurie de son époque, de celle des nazis eux-mêmes, qu'il critique plus souvent qu'il ne défend, des historiens qui n'entendent rien au cours des choses, etc. Il se lâche en quelque sorte et dit tout haut ce qu'il pense de la médiocrité ambiante.

Heidegger n'est pas le seul de son époque à croire vivre une période de déclin. On pensera au *best-seller* de Spengler sur *Le déclin de l'Occident* (1918), dont Heidegger parle un peu et dont il partage généralement le verdict, tout en estimant mieux saisir les raisons de ce déclin avec sa pensée de « l'histoire de l'être » qui trouve dans ces *Cahiers* ses premières ébauches.

La propagande de guerre nazie

Évidemment, le commun des lecteurs est moins intéressé par les subtilités de cette nouvelle philosophie que par ce que ces *Cahiers* pourraient révéler au sujet de l'engagement nazi du penseur (la fascination de la culture populaire pour tout ce qui a trait au nazisme y contribue aussi). On peut pardonner à celui qui n'a pas lu ces *Cahiers* de croire qu'ils regorgent de salves antisémites, car c'est sur elles que l'attention médiatique s'est précipitée. La vérité est que les textes où affleure un certain antisémitisme, dont on ne saurait atténuer la réalité, sont assez rares dans les *Cahiers*. On n'en trouve qu'une douzaine dans les 1800 pages des *Cahiers*, occupant en tout moins de trois pages.

Ces textes d'un autre âge, où l'antisémitisme était répandu et pas seulement en Allemagne, sont abjects et fourmillent de stéréotypes stigmatisant la pensée « calculatrice » et le caractère « magouilleux » des Juifs (Heidegger fustige non moins durement et plus souvent encore les « manigances » des églises chrétiennes).

Ce que l'on ne souligne jamais, c'est que l'on ne trouve aucun texte antisémite dans le premier tome, qui correspond aux années 1931-1938. Si cela



TIFFET

Ce que l'on peut reprocher à Heidegger, c'est sa naïveté et son absence de sens politique : le tournant spirituel dont il rêvait n'était pas du tout celui que les nazis mettaient en œuvre. Il s'en est rendu compte au plus tard en 1938.



CLAUDE LACASSE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Jean Grondin est professeur de philosophie à l'Université de Montréal.

est révélateur, c'est que c'est dans ce tome que Heidegger justifie en long et en large son engagement. Il est persuadé que l'heure d'un « réveil » a sonné pour les Allemands, mais il n'y parle à aucun moment de l'antisémitisme des nazis. Y a-t-il vu, comme l'a aussi pensé Aron quand il était à Berlin en 1933, une simple arme de propagande électorale sans conséquences politiques (*Mémoires*, p. 76) ?

Dans ce qui est incontestablement un autoaveuglement, Heidegger ne semble pas y avoir vu un aspect essentiel du « *sursaut* » allemand auquel il se rallie avec fracas quand il devient recteur en 1933. Il démissionne toutefois de son poste en avril 1934, donc avant la Nuit des longs couteaux du 30 juin 1934, quand Hitler fait assassiner ses rivaux, révélant par là la nature criminelle de son régime qui pouvait jusqu'alors s'autoriser d'une relative légitimité démocratique. Dès 1938, Heidegger décrit son engagement comme une illusion : « *Au cours des années 1930-1934, j'ai vu dans le national-socialisme la possibilité du passage vers un nouveau commencement dans la lecture que j'en ai proposée* » et « *par-là, j'ai méconnu et sous-estimé ce "mouvement" dans sa réalité véritable* » (GA 95, 408).

Seulement, le cas de Heidegger n'est pas simple, la « *pleine*

reconnaissance de cette première illusion » ne l'empêche pas de continuer « *à affirmer philosophiquement la nécessité de ce mouvement* », car celui-ci serait « *indépendant de ses figures actuelles et visibles* ». C'est qu'il continue d'espérer une révolution de notre rapport à l'être, même si, désillusionné, il juge qu'elle est devenue invraisemblable pour des

Pourquoi se soucier d'un obscur philosophe allemand qui aurait été nazi et antisémite ? C'est que Heidegger est par ailleurs l'un des grands et des plus influents philosophes du XX^e siècle.

siècles encore (son grand souci durant cette période sera d'ailleurs de sauvegarder ses manuscrits pour qu'ils puissent être entendus dans 300 ans).

Ce que l'on peut reprocher à Heidegger, c'est sa naïveté et son absence de sens politique (lequel ne courait pas les rues dans la détresse des années 1930) : le tournant spirituel dont il rêvait n'était pas du tout celui que les nazis mettaient en œuvre. Il s'en est rendu compte au plus tard en 1938, et peut-être dès 1934 quand il a démissionné du rectorat.

Or, c'est aussi à partir de

1938-1939 que l'on commence à trouver des textes à teneur antisémite dans les *Cahiers*. Comment expliquer cette apparition tardive ? Il faut savoir que ces années furent celles où les nazis ont intensifié leur propagande antisémite : comme l'a rappelé l'historien anglais N. Stargardt (*The German War*, 2015, p. 197), les nazis ont alors voulu convaincre les Allemands que c'était la « *juiverie mondiale* » (terme que reprend à ce moment Heidegger), avec ses « *manigances* », qui avait incité les Alliés à faire la guerre à l'Allemagne. Cette croisade antisémite infeste plusieurs textes de Goebbels, dont son brûlot infâme du 16 novembre 1941, « *C'est la faute des Juifs!* », où la « *juiverie* » est tenue responsable du « *déclenchement et de l'extension de la guerre* » (sic).

Les *Cahiers* de cette période démontrent que Heidegger fut hélas dupe de cette démente propagande de guerre qui présentait Hitler comme un leader qui cherchait la paix, mais dont les propositions de paix étaient toujours rejetées par les Alliés à cause de l'influence qu'exerçaient sur eux les Juifs. Pour cette propagande perverse, c'était aussi le « *judéo-bolchévisme* » qui était responsable de l'ouverture du front Est et de la guerre avec la Russie. A

l'époque, comme le souligne Stargardt, les évêques catholiques allemands ont publiquement appuyé cette « *guerre défensive* » contre la Russie.

En dépit de ses critiques désabusées de la réalité du régime et notamment de son biologisme racial, Heidegger a été influencé par cette propagande, et d'autant qu'il était naturel pour un « *patriote* » comme lui de se solidariser avec la cause de son pays en temps de guerre. Il faut se souvenir que ses deux fils étaient alors au front. Pourquoi devaient-ils se battre ?

Réponse : à cause de la « *juiverie mondiale* » dont Heidegger dit dans un des passages incriminants des *Cahiers* qu'elle est « *toujours insaisissable et que malgré tout son pouvoir, elle ne doit pas du tout participer aux actions guerrières alors que nous n'avons d'autre choix que de sacrifier le meilleur sang de notre peuple* » (GA 96, 262).

On peut dire que c'est un texte antisémite, mais on peut aussi l'entendre sur un plan plus personnel : les Juifs étaient quotidiennement dépeints comme les responsables des maux dont souffrait alors l'Allemagne, au premier rang desquels il y avait le bombardement des populations civiles dont la propagande nazie faisait son miel. Cette propagande déformait évidemment les faits du tout au tout (quant à l'information qui circulait sur les camps, elle était décriée comme de la propagande alliée et « *juive* »). C'était cependant la seule version des faits à laquelle Heidegger avait accès. Il vivait dans une société extrêmement totalitaire contrôlant tous les moyens de communication. Cela ne l'honore pas, mais Heidegger a été victime de sa puissante propagande et de son propre aveuglement au sujet de la révolution dont l'Occident aurait besoin. Il faut tenir compte de cette situation de détresse quand on condamne aujourd'hui Heidegger depuis le confort de nos écrans d'ordinateur grâce auxquels nous avons commodément accès à plusieurs sources d'information. Heidegger n'avait pas ce privilège. Que celui qui n'a jamais été victime de la propagande dans un régime totalitaire et meurtrier lui lance la première pierre.

◆ ◆ ◆
Des commentaires ?
Écrivez à Dave Noël :
dnoel@ledevoir.com.

Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire* :
www.ledevoir.com/societe/ledevoir-de-philo